



Covoiturage transfrontalier et mobilité autour du bassin lémanique

Séminaire

Archamps

28 mai 2015



CONTEXTE SUR LA MOBILITÉ DANS LE BASSIN LÉMANIQUE

- Une population en forte croissance :
2 896 638 habitants fin 2014 (2 819 100 en 2010)
- un nombre de travailleurs frontaliers en forte croissance depuis l'entrée en vigueur en 2002 de l'accord sur la libre circulation des personnes entre l'Union européenne et la Suisse :
44 500 en 2002 ; 90 300 en 2012 ; 99 879 fin 2014.
- des déplacements en forte hausse pour des motifs professionnels et personnels (culture loisirs, sport...);

- **des déplacements en forte hausse pour des motifs professionnels et personnels (culture loisirs, sport...);**
- **la majorité des déplacements pendulaires passent par la frontière : 232 000 personnes par jour utilisent un moyen de transport individuel pour se rendre sur le canton de Genève; un phénomène identique mais dans une proportion moindre pour les trois Chablais;**
- **une pratique développée de l'autosolisme : le taux d'occupation des véhicules est faible, voire très faible pour certaines zones (à peine au-dessus d'une personne);**
- **une saturation aux heures de pointe de nombreux axes routiers autour du bassin lémanique : les frontaliers travaillant à Genève passeraient en moyenne 88 heures par an dans les bouchons.**

↗ Pollution atmosphérique

Séminaire
Archamps
28 mai 2015

Un projet
Interreg
sur le
bassin
lémanique
comme
celui de
l'Arc
jurassien

28/05/2015

Un projet de coopération transfrontalière sur 3 ans (2013-2015)

- Promouvoir la pratique du covoiturage en créant un service de covoiturage pour les déplacements pendulaires
 - ✓ en complémentarité des offres de transport en commun.
 - ✓ en s'appuyant sur les dynamiques locales déjà existantes (Ziplo, covoiturage74, covoiturage 01...)

Objectifs

Fluidifier la circulation automobile aux heures de pointe en réduisant l'autosolisme.

Réduire les émissions de CO2 et améliorer la qualité de l'air.

Séminaire
Archamps
28 mai 2015

Des
partenaires

Ce sont des partenaires ...

- les Cantons suisses et l'association Chablais Région
- le GLCT Transports publics transfrontaliers (chef de file Suisse)
- les Conseils Départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie (chef de file français)



Séminaire
Archamps
28 mai 2015

Des
partenaires
qui réalisent
des actions

DÉFINITION ET ORGANISATION D'UN SERVICE TRANSFRONTALIER DE COVOITURAGE (PHASE ÉTUDE)

- **Enquête aux frontières sur la région des 3 Chablais**

Pilote: Canton du Valais

- **Etude sur les freins et les bonnes pratiques**
- **Etude de faisabilité technologique de mise en réseau des plateformes internet de covoiturage**

Pilote : Canton de Genève

Après l'étude préalable sur le covoiturage et la faisabilité technologique de l'interopérabilité, une étude complémentaire technico-économique a été lancée sur les options de développement proposées.

- **Etude juridique**

Pilote: GLCT Transport



Séminaire
Archamps
28 mai 2015

Des
partenaires
qui réalisent
des actions



DÉFINITION ET ORGANISATION D'UN SERVICE TRANSFRONTALIER DE COVOITURAGE (PHASE OPÉRATIONNELLE)

- **Développement d'une plateforme interopérable**

Pilote: GLCT Transport

Pas réalisable dans la durée du projet Interreg – A reprendre dans un nouveau projet

- **Expérimentation d'une solution de covoiturage innovante**

Pilote : CD 74 en partenariat avec le Grand Genève

Etude de faisabilité pour le développement d'un service de covoiturage en temps réel intégrant du covoiturage dit « spontané ».

A noter également : une expérimentation est en cours dans le Valais.

Les résultats de l'étude permettront de vérifier l'opportunité de développer ce type de service sur le territoire du Bassin Lémanique et sa mise en œuvre dans le cadre éventuel d'un futur projet de coopération.

Séminaire
Archamps
28 mai 2015

Des
partenaires
qui réalisent
des actions

RENFORCEMENT DE L'OFFRE EN AIRES DE COVOITURAGE AUTOUR DU BASSIN LÉMANIQUE

- Etude sur le recensement des aires de covoiturage sur tout le territoire du bassin lémanique à aménager prioritairement.

Pilote: CG01

- Améliorer les rabattements en transports collectifs sur les parcs

Pilote: Canton de Genève

- Aménagement et signalisation des aires de covoiturage.

Pilotes: CG74, cantons de Vaud et Valais

Avec l'étude sur le dimensionnement en aires de covoiturage, un travail avec les intercommunalités de Haute-Savoie est engagé dans le but de développer un réseau d'aires sur le territoire. Ce travail pourra se poursuivre dans le cadre d'un nouveau projet de coopération transfrontalière Interreg V.



LE BON TICKET



Séminaire
Archamps
28 mai 2015

Des
partenaires
qui réalisent
des actions

COMMUNICATION , SENSIBILISATION ET PROMOTION DU COVOITURAGE

- **Plan de communication global**

Le plan de communication concerne l'ensemble du partenariat. Le lancement officiel de la campagne est programmé le 3 septembre.

Elle comprend : des visuels clés, un kit de communication à disposition des entités qui seront à l'initiative d'opérations de sensibilisation au covoiturage ; un plan média avec des spots radio et vidéo ; un site internet ombrelle qui hébergera le méta-moteur de recherche. Il est envisagé de poursuivre la communication avec les outils mis en place dans le cadre d'un nouveau projet Interreg.

Séminaire
Archamps
28 mai 2015

Des
partenaires
qui réalisent
des actions

COMMUNICATION , SENSIBILISATION ET PROMOTION DU COVOITURAGE

- **Actions de sensibilisation en direction des travailleurs frontaliers**

Pilote: CG 74 et CG01

Travail avec les intercommunalités et association d'usagers (GTE).

Continuer la sensibilisation des publics cibles dans le cadre d'un nouveau projet Interreg.

- **Actions de sensibilisation en direction des entreprises suisses**

Pilotes: Tous les cantons

- **Organisation d'un séminaire**

Un budget comprenant des actions communes et des actions territorialisées pour chaque partenaire.

Budget prévisionnel total projet =
950 000 €

Total côté Français: 505 000 € / 606 000CHF

Total côté Suisse: 445 000 € / 540 000 CHF

FEDER: 303 000€

INTERREG fédéral Suisse - Bassin lémanique : 167 650 €

La coopération sur la covoiturage et la mobilité appelée à se poursuivre .

Des opportunités de financement Interreg sur les infrastructures

Le programme INTERREG V FRANCE SUISSE qui démarre en ce moment offre la possibilité de financer, sur l'axe transports, des projets d'études et certains investissements afin de d'augmenter l'utilisation du transport collectif et les déplacements urbains : par exemple les centrales de mobilité, les systèmes d'auto-partage, la promotion et l'animation du covoiturage, des aires de covoiturage et parking relais, les pistes cyclables transfrontalières.

Séminaire
Archamps
28 mai
2015

➤ objectifs :

- Présenter les résultats de la phase « étude » du projet et les actions engagées par les partenaires
- Echanger des bonnes pratiques entre acteurs de la mobilité, qu'ils soient publics ou privés
- Travailler sur les perspectives de travail en commun dans le cadre d'ateliers thématiques : en partant des initiatives déjà prises par les acteurs publics et privés du covoiturage, il s'agit d'identifier les actions concertées à mettre en place et mener un travail prospectif sur l'élargissement des thématiques et la poursuite des actions au-delà du projet Interreg. Il s'agit de conjuguer les actions des différents acteurs afin de contribuer à lancer une forte dynamique de développement du covoiturage dans tout le bassin lémanique.

➤ Public cible

Une réunion ciblée sur les professionnels de la mobilité : collectivités, entreprises, transporteurs, associations, experts, tous les acteurs concernés.

PROGRAMME

9h30 – 9h45 : Quizz sur le covoiturage dans la région lémanique

9h45 - 10h30 : 11 bonnes pratiques de covoiturage

10h30 - 11h15 : Echanges sur ces bonnes pratiques autour d'un café

11h15 - 12h30 : 9 thèmes de travail en petits groupes avec animateurs et experts : Etat des lieux, questions et débat, propositions d'actions

12h30 – 13h00 : Restitution des propositions des groupes de travail; Clôture et remerciements

13h00 Buffet déjeunatoire

Merci de votre attention